



Compte rendu

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BUCEY LES GY
Séance du 12.10.2026 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation procès-verbal de la séance du 04 Septembre 2026

1. Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2027
2. Lots d'affouage 2026/2027 : tarifs
3. Certification de la gestion durable de la forêt communale : PEFC
4. Achat terrain Jacotot
5. Rapport annuel d'activités de la CCMGy
6. RIFSEEP
7. Vente voiture pompier

État des présences :

Présents : BALLIVET Jacques, BELOT Gilles, BONARDI Pascal, BOSSU Maud, CHEVIET Vincent, DEMOULIN Régis, HANICOT Catherine, HORLON Adrien, LAMBERT Gérard, LORIOZ Dominique, NERET Florence, PROBST Fabienne, PROST Raymonde, ROOSE Christophe

Absents : -

Procurations : GROSJEAN Virginie à BALLIVET Jacques

M. Le maire déclare le quorum atteint et ouvre la séance.

Madame BOSSU Maud est nommée secrétaire de séance

Approbation procès-verbal de la séance du 04 Septembre 2026

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

1. Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2027

Ci-dessous la destination des coupes proposées par le service de l'ONF.

Lexique type de coupe :

- AMEL : Coupe d'amélioration (éclaircie, nettoyage, détourage au profit des plus beaux arbres)
- RS : Coupe de régénération secondaire (destinée à installer ou accompagner une nouvelle génération d'arbres)
- APR : Coupe de préparation (coupe susceptible de passée en régénération au prochain aménagement)
- RCV : Relevé de couvert
- IRR : Coupe en futaie irrégulière (récolte et amélioration simultanées dans un peuplement d'âges mélangés)
- EMC : Coupe d'éclaircie parquets / maintien du couvert (ou modalités particulières d'exploitation)

Lexique bois sur pied :

- G (grumes)
- H (houppiers)
- PP (petits pieds)
- T (tous les produits de la coupe).
- BI/BE : Bois d'Industrie – Bois d'énergie

Parcelle ¹	Type de coupe ¹	Surface (ha) ¹	Bois sur pied ²			Bois façonnés ²			
			Délivrance ⁶	Vente en concurrence ³	Vente en contrat BI/BE	Délivrance ⁶	Vente en concurrence ⁴	Vente en contrat	
								Mise à disposition bord de route ⁴	Mise à disposition sur pied ⁵
1_af	EMC	9,78	T						
2_af	EMC	9,83	T						
14_aj	E3	9,72			PP				
18_j	E2	3	PP						
19_r	RS	2,85	H						
20_p	APR	5,47	H+PP						
20_af	AMEL	4,66	H+PP						
20_r	RD	1,9	H						
21_af	AMEL	15,9	H+PP						
24_r	RCV	4	T+PP						

A l'unanimité, le Conseil municipal a délibéré en faveur de cet état d'assiette.

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

2. Lots d'affouage 2026/2027 : tarifs

Les parcelles qui seront proposées à l'affouage sont les parcelles 10 et 38.
Le tarif de la portion d'affouage proposé est de 50 € (vs 45 € en 2025/2026).

Proposition de planning prévisionnel :

- ⇒ 13.10.2026 : Lancement de la campagne d'inscription à l'affouage
- ⇒ Courant octobre : marquage avec les élus + les garants
- ⇒ 15.11.2026 : date limite pour l'inscription des affouagistes
- ⇒ 28.11.2026 : date de tirage

A l'unanimité, le Conseil municipal a délibéré :

- *Pour proposer les parcelles 10 et 38 à l'affouage*
- *En faveur du tarif de 50 € la portion d'affouage*

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

3. Certification de la gestion durable de la forêt communale : PEFC

La certification PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification / Programme de reconnaissance des certifications forestières) est un label international qui garantit que la gestion d'une forêt respecte des règles strictes de développement durable. Cette certification se fait pour une durée de 5 ans. Il s'agit, pour Bucey-Lès-Gy, d'un renouvellement de certification.

Cela signifie que la commune s'engage à gérer son bois de façon responsable. C'est un gage de plus-value pour nos ventes de bois.

Tarif :

- 1€ l'hectare soumis à l'ONF
- 75 € de frais d'adhésion

A l'unanimité, le Conseil municipal a délibéré en faveur de cette adhésion.

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

4. Achat terrain Jacotot

Genèse du dossier :

- ⇒ 04.06.2026 : Maître DEMIERRE BERNARD avertit la commune que madame JACOTOT J vend 2 parcelles boisées qui sont contigües à la propriété de la commune. Les parcelles se situent à Gy, Lieu-dit Les Brunes. Elles sont cadastrées section C530 et C531 - Le prix de vente est de 1 000 € - Les frais sont estimés à 250 €.
- ⇒ 09.06.2026 : Le conseil municipal acte sa volonté de se porter acquéreur par une délibération.
- ⇒ 16.09.2026 : Madame JACOTOT choisit de vendre ces 2 parcelles à la commune de Bucey-Lès-Gy.

Il est donc nécessaire d'autoriser M. Le Maire à signer cet achat et tous les actes s'y rapportant au nom de la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal a délibéré pour autoriser M. Le Maire à représenter la commune pour acquérir cette parcelle.

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

5. Rapport annuel d'activités de la CCMGy

M. Le Maire explique que la Communauté de Communes des Monts de Gy a réalisé un rapport d'activité 2025. Les conseillers ont reçu le rapport d'activité 2025 en amont de la présente réunion.
Il s'agit d'en prendre connaissance et d'en prendre acte.

A l'unanimité, le Conseil municipal a pris acte du rapport d'activité de 2025 de la Communauté de Communes des Monts de Gy.

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

6. RIFSEEP

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est le système de primes de référence pour les agents de la fonction publique Territoriale

Créé en 2014, il sert de complément au salaire de base (le traitement indiciaire). Il a été mis en place pour remplacer et simplifier l'ancien empilement complexe des primes.

Sur la commune de Bucey-Lès-Gy, il a été mis en place le 16 avril 2018. La composition des effectifs étant différentes de la composition actuelle, il est nécessaire de le réviser.

Les conseillers ont reçu la délibération, qui a été approuvée par le Comité Sociale et Technique du 28.09.202, en amont du présent conseil.

A l'unanimité, le Conseil municipal a délibéré en faveur du RIFSEEP comme présenté en conseil municipal.

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

7. Vente voiture pompier

Le CPI a été doté par le SDIS d'un nouveau véhicule : Partner Peugeot. Il s'agit donc de mettre en vente l'ancien véhicule : Berlingo Citroën. Le contrôle technique de ce dernier va être passé très prochainement. La première mise à prix sera de 2500 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal a délibéré :

- *En faveur de cette vente dans les conditions mentionnées ci-dessus,*
- *Pour autoriser M. Le Maire à signer tous documents se référant à ce dossier.*

15	Pour	0	Contre	0	Abstention
----	------	---	--------	---	------------

M. Le Maire clôt la séance à 20h33.

